

Communiqué



Roissy, le 14 novembre

RETRAITES

POURQUOI MANIFESTER LE 5 DÉCEMBRE PROCHAIN ?

- D'abord parce qu'en dépit de certains discours rassurants de nos interlocuteurs du Haut-Commissariat à la Réforme des Retraites, la pérennité de notre Caisse de Retraite du Personnel Navigant n'est toujours pas garantie, alors que notre Régime est indépendant et autofinancé, et qu'il répond à la situation spécifique de notre profession –s'agissant d'exigences de compétences en matière de sécurité et de pénibilité. Des actions revendicatives spécifiques sont d'ores et déjà prévues avec d'autres professions (avocats, infirmières, médecins) sur lesquelles pèsent des menaces similaires quant à la survie de leurs régimes de retraites.
- Ensuite parce que le PNC est aussi un salarié, qui cotise à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et qu'il subira, lui aussi, les conséquences de la mise en place de la Réforme des Retraites, si les Pouvoirs publics ne reculent pas devant la pression populaire. Sans être exhaustif, retenons la mise en place effective de l'âge légal à 64 ans par l'établissement d'une décote pour ceux qui voudraient partir avant (le fameux discours du « chacun choisit son âge de départ à la retraite »), qui revient à diminuer nos droits actuels. Et puis la mise en œuvre d'un Régime unique par points (ce que les communicants du Gouvernement qualifient avec grandiloquence « d'universel »). La réalité est plus prosaïque. La valeur du point sera à la main des Pouvoirs publics qui s'en serviront comme variable d'ajustement, à l'instar de ce que font les directions d'entreprise avec nos salaires.

Chers collègues, pensez toujours que quand un Pouvoir politique parle d'égalité, c'est qu'il va procéder à un nivellement par le bas, jamais vers le haut.

 Enfin, parce que le précédent de 1995 a démontré qu'une mobilisation massive des citoyens –salariés, retraités, jeunes, permettait de faire échec à la mise à sac de notre système de retraite.

TOUS Á LA MANIFESTATION DU 5 DÉCEMBRE!